



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B(S-XXIV)/1  
14 janvier 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
Vingt-quatrième session extraordinaire  
Genève, 17-20 mars 2008  
Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**

**I. Ordre du jour provisoire\***

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la session.
2. Organisation des travaux de la douzième session de la Conférence:
  - a) Tirage au sort du nom du pays à partir duquel sera établi l'ordre des sièges des délégations à la douzième session de la Conférence;
  - b) Questions d'organisation en suspens.
3. Préparatifs de fond de la douzième session de la Conférence:
  - Rapport du Comité préparatoire.
4. Questions appelant une décision du Conseil, qui découlent des rapports et des activités de ses organes subsidiaires, ou qui s'y rattachent:
  - a) Rapport de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base, douzième session;
  - b) Rapport de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, douzième session;

---

\* Le présent document a été soumis à la date indiquée ci-dessus en raison de retards survenus dans la procédure.

- c) Rapport de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, douzième session.
5. Questions institutionnelles, questions d'organisation, questions administratives et questions connexes:
    - a) Préparatifs de l'examen par la Conférence, à sa douzième session, des listes d'États figurant dans l'annexe de la résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale;
    - b) Désignation d'organismes intergouvernementaux aux fins de l'article 76 du règlement intérieur du Conseil;
    - c) Désignation et classification d'organisations non gouvernementales aux fins de l'article 77 du règlement intérieur du Conseil;
    - d) Calendrier provisoire des réunions pour le reste de l'année 2008 et projet de calendrier des réunions pour 2009.
  6. Questions diverses.
  7. Adoption du rapport du Conseil.

## **II. Annotations**

### **Introduction**

1. Dans sa résolution 60/184 du 22 décembre 2005, l'Assemblée générale a salué l'offre généreuse du Gouvernement ghanéen d'accueillir la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. La Conférence se déroulera du 20 au 25 avril 2008 au Centre de conférences internationales d'Accra (Ghana).
2. La vingt-quatrième session extraordinaire du Conseil est convoquée afin de faire avancer les préparatifs concernant l'organisation et le fond de la Conférence.

### **Point 1: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la session**

3. L'ordre du jour provisoire de la vingt-quatrième session extraordinaire a été établi par le secrétariat et a été approuvé lors des consultations tenues par le Président le 7 décembre 2007.

### *Documentation*

**Point 2: Organisation des travaux de la douzième session de la Conférence:****a) Tirage au sort du nom du pays à partir duquel sera établi l'ordre des sièges des délégations à la douzième session de la Conférence**

4. Le Conseil devra choisir, comme il est d'usage pour l'organisation de la Conférence, le pays qui ouvrira l'ordre alphabétique pour le placement des délégations à Accra. Le nom de ce pays sera tiré au sort.

**b) Questions d'organisation en suspens**

5. L'attention du Conseil sera appelée sur toute question d'organisation en suspens.

**Point 3: Préparatifs de fond de la douzième session de la Conférence:****– Rapport du Comité préparatoire**

6. À sa cinquante-quatrième session, le Conseil a établi un comité préparatoire de la douzième session de la Conférence, à composition non limitée et placée sous la présidence du Président du Conseil.

7. Le Conseil du commerce et du développement entendra le rapport du Président du Comité préparatoire et transmettra à la Conférence le texte de négociation établi en préparation de la Conférence.

**Point 4: Questions appelant une décision du Conseil, qui découlent des rapports et des activités de ses organes subsidiaires, ou qui s'y rattachent:****a) Rapport de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base, douzième session**

8. La Commission du commerce des biens et services, et des produits de base tiendra sa douzième session les 7 et 8 février 2008 à Genève; le Conseil sera saisi du rapport de la Commission, qui porte la cote TD/B/COM.1/92.

**b) Rapport de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, douzième session**

9. La Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes tiendra sa douzième session les 12 et 13 février 2008 à Genève; le Conseil sera saisi du rapport de la Commission, qui porte la cote TD/B/COM.2/82.

**c) Rapport de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, douzième session**

10. La Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement tiendra sa douzième session les 4 et 5 février 2008 à Genève; le Conseil sera saisi du rapport de la Commission, qui porte la cote TD/B/COM.3/86.

**Point 5: Questions institutionnelles, questions d'organisation, questions administratives et questions connexes:**

**a) Préparatifs de l'examen par la Conférence, à sa douzième session, des listes d'États figurant dans l'annexe de la résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale**

11. Le Conseil sera informé de toute modification du nombre des États membres de la CNUCED qui, au moment de la rédaction du présent document, était de 193.

**b) Désignation d'organismes intergouvernementaux aux fins de l'article 76 du règlement intérieur du Conseil**

12. Toute demande reçue sera transmise au Conseil. Une liste actualisée des organismes intergouvernementaux autorisés à participer aux travaux de la CNUCED figure dans le document TD/B/IGO/LIST/7.

**c) Désignation et classification d'organisations non gouvernementales aux fins de l'article 77 du règlement intérieur du Conseil**

13. Une liste actualisée des ONG autorisées à participer aux travaux de la CNUCED figure dans le document TD/B/NGO/LIST/9.

**d) Calendrier provisoire des réunions pour le reste de l'année 2008 et projet de calendrier des réunions pour 2009**

14. Le Comité sera saisi d'un projet de calendrier pour le reste de l'année 2008 et une partie de 2009, qui sera modifié au besoin après la Conférence.

**Point 6: Questions diverses**

**Point 7: Adoption du rapport du Conseil**

15. Le Conseil voudra sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, la version finale du rapport sur sa vingt-quatrième session extraordinaire.

-----